

# Compte Rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du vendredi 10 juillet 2020 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : jeudi 2 juillet 2020

Nombre de membres du conseil en exercice : 15

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élu(e) : Marie PAILLONCY

Membres présents : Mmes & MM. Marina AFLALO, Frédérique BURTIN, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Norddine GUEDAMI, Stéphanie GUERIN, Nicolas HIRSCH, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, Véronique MARTINEZ, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT

Membres absents ayant donné procuration : Bruno MUNDA à Nicolas HIRSCH, et Véronique JON à Pascal LEBRUN

Membre absent :

## ✓ Désignation du secrétaire de séance

Marie PAILLONCY est désignée secrétaire de séance par le conseil municipal.

## ✓ Approbation du compte rendu du conseil du mardi 23 juin 2020

Approuvé à l'unanimité

## ✓ Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.

Aucune décision n'a été prise depuis le précédent conseil municipal du 23 juin 2020.

## ✓ Désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs sont convoqués le dimanche 27 septembre 2020. Les conseillers municipaux doivent désignés par un vote au scrutin majoritaire à 2 tours leurs délégués et suppléants.

Les élus d'Alix doivent élire 3 délégués et 3 suppléants.

A l'issue du vote, sont élus au premier tour :

Délégués :

- Pascal LEBRUN
- Norddine GUEDAMI
- Véronique MARTINEZ

Suppléants :

- Franck DUMOULIN
- Alain DRIOT
- Marie PAILLONCY

## ✓ Vente de la Parcelle n°U1247 - Délibération

Par délibération n°2019-01, le conseil municipal avait voté la vente de la parcelle n°U1247 à la société Arcade Immobilier. Cette vente ne s'est pas concrétisée.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'intention d'achat de la parcelle cadastrée n°U1247 par la société Covebat pour la somme de 70 000 euros en vue de la construction de logements.

Le compromis de vente sera signé le lundi 13 juillet 2020.

Vote : 13 voix pour, 2 abstentions

✓ **Questions diverses :**

- L'achat par la Mairie du terrain PLATTIER, parcelle n° U871, se concrétisera le vendredi 17 Juillet 2020.
- La subvention au Sou des Ecoles n'avait pas été votée le 23 juin 2020.  
Le Maire propose après concertation des membres du conseil, une subvention de 200 € pour cette année.

Vote : 9 voix pour, 1 voix contre, 3 absentions.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h36.

Suivent les signatures :

Les Adjointes et conseillers municipaux

La secrétaire

Le Maire.

Marina AFLALO

Marie PAILLONCY

Pascal LEBRUN

Frédérique BURTIN

Alain DRIOT

Franck DUMOULIN

Fabien DUPIN

Norddine GUEDAMI

Stéphanie GUERIN

Nicolas HIRSCH

Véronique JON

Audrey MAIALE

Véronique MARTINEZ

Bruno MUNDA

Franck SUBERT

